



HAL
open science

Master Biologie des plantes et des micro-organismes, biotechnologies, bioprocédés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Biologie des plantes et des micro-organismes, biotechnologies, bioprocédés. 2014, Université Montpellier 2. hceres-02040781

HAL Id: hceres-02040781

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040781>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Biologie des plantes et des micro-
organismes, biotechnologies, bioprocédés

de l'Université Montpellier 2 –
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Biologie des plantes et des micro-organismes, biotechnologies, bioprocédés

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3MA150009339

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Montpellier 2 - Sciences et techniques.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Biologie des plantes et des micro-organismes, biotechnologies, bioprocédés* (BioPMBB) est une création du contrat quadriennal 2011-2014 et comprend trois spécialités : *Biologie des plantes* (BP), *Interactions microorganismes-hôtes, environnements* (IMHE), *Bio-ingénierie alimentaire et des environnements* (Bio-INGALE). Elle permet aux étudiants d'acquérir, selon la spécialité, des connaissances approfondies dans le domaine de la biologie des plantes, de la microbiologie ou de l'ingénierie du vivant (biotechnologies et procédés pour la production, la traçabilité et la bio-détection dans les filières agro-alimentaire environnementale et pharmaceutique).

La formation propose des enseignements en biologie végétale, génétique et amélioration des plantes, protection des plantes, microbiologie et environnement dans un cadre à la fois fondamental et appliqué. Les compétences communes à la mention sont associées à l'acquisition de la capacité de synthèse, l'aptitude à la conception et gestion de projet de recherche, à la diffusion de l'information scientifique et à la veille technologique.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention BioPMBB repose largement sur une formation par la recherche et prépare donc de manière très efficace les étudiants au doctorat. Selon la spécialité, l'orientation est plus marquée vers la recherche (BP ou IMHE) ou vers l'industrie (Bio-INGALE). Un schéma présente clairement la structuration de la mention avec ses trois spécialités identifiables dès le 1^{er} semestre (S1).

Ce schéma donne un aspect assez tubulaire à la mention. On peut s'interroger sur la nécessité de faire apparaître les deux parcours de la spécialité Bio-INGALE dès le S1. La mutualisation des enseignements est variable, mais elle est globalement importante au sein de chaque spécialité allant d'un tronc commun en M1 pour les deux parcours de biologie des plantes (60 % en M2) à 25 % pour la spécialité Bio-INGALE. Il est à noter que les spécialités sont également mutualisées (environ 20 % des UE). L'acquisition de compétences préprofessionnelles se fait par des stages (de quatre mois en M1 et six mois en M2) qui sont préparés par des unités d'enseignement (UE) spécifiques. Ces dernières permettent à l'étudiant de s'approprier les connaissances scientifiques spécifiques nécessaires pour aborder un stage en laboratoire. Dans le cas d'un stage en entreprise, des UE de connaissance de l'entreprise et de montage de projets sont prévues. Outre les stages en M1 et M2, la mention propose de nombreuses UE permettant l'acquisition de compétences professionnelles. Deux exemples peuvent être cités : « projets innovants et conception en traçabilité » et « recherche développement en création variétale », deux compétences qui intéressent directement le monde socioprofessionnel. En conclusion, cette mention présente une offre de formation avec une bonne lisibilité dans le domaine de la biologie végétale, de la microbiologie et des biotechnologies appliquées au végétal. Bien que de création récente, elle semble atteindre ses objectifs.

La mention s'inscrit pleinement, avec les mots clés biologie et agronomie, dans l'offre locale d'Agropolis regroupant un important réseau de laboratoires de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA), de l'Institut pour la Recherche et le Développement (IRD), du Centre International Recherche pour l'Agriculture et le Développement (CIRAD) et du CNRS (Institut des Sciences Biologiques, INSB). Elle bénéficie également d'un partenariat avec l'école d'ingénieurs SupAgro. Cet ensemble de laboratoires est de plus considéré, avec ceux de la région parisienne, comme un des deux grands centres de recherche en biologie des plantes au niveau français. Au niveau régional, cette mention apparaît la seule réellement dans le domaine et est adossée à une communauté scientifique de haut niveau sur le site montpellierain. Des chercheurs de ces laboratoires participent à la formation (cours et encadrement de stagiaires). Le lien avec les deux écoles doctorales (ED) *Systèmes intégrés en biologie, agronomie, géosciences, hydrosciences, environnement* (ED SIBAGHE), pour les spécialités BP et IMHE, et *Science des procédés - sciences des aliments* (ED SPSA) pour la spécialité Bio-INGALE est fort. Il se traduit par la réussite de diplômés du master BioPMBB au concours de l'ED chaque année mais aussi par l'accès à des bourses autres que les allocations du Ministère (bourses d'organismes par exemple). Il existe peu de partenariats officiels avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, puisque seule la spécialité IMHE est co-habituée avec l'Université Montpellier 1 (UM1). Les relations et échanges internationaux sont modestes. Plusieurs enseignants-chercheurs de la mention participent à la mise en place de l'Université des Sciences et des Technologies de Hanoï (USTH) au Vietnam, mais il n'existe pas de vrai partenariat (parcours internationaux) avec des universités étrangères. Alors que la richesse du contexte local et régional est particulièrement bien valorisée par la mention, il est décevant qu'au vu des thèmes développés dans la formation, la dimension internationale ne soit pas développée davantage.

La mention est attractive avec 83 à 90 étudiants en M1 (2011-2013) et 87 à 89 étudiants en M2, ce qui représente un effectif théorique de 30 étudiants par spécialité ou 18 par parcours. Environ 20 à 25 % des étudiants sont étrangers. Le taux de réussite est bon avec 80 à 85 % en M1 et 97 % en M2. Le taux de passage du M1 en M2 est de 80 %. Outre l'analyse effectuée par l'établissement, les 3 spécialités réalisent un suivi spécifique de leurs anciens étudiants. La spécialité BP a réalisé un site web dédié à ce suivi. Une initiative originale est la mise en place d'une base de donnée par les étudiants de l'UE insertion professionnelle (M1) et l'association d'étudiants M2 Envagro'tech. Environ 36 % des étudiants de M2 poursuivent en doctorat, 40 % occupent un emploi de cadre et 24 % occupent un emploi de catégorie B ou technicien. Toutefois, ce nombre est variable entre spécialités. Ainsi BP oriente préférentiellement vers le doctorat (65 %) alors que Bio-INGALE est plus professionnalisante, près de 50 % de ses étudiants obtenant un emploi directement à la sortie du master. Les critères de réussite et d'insertion sont globalement satisfaisants même si le taux de réussite en M1 semble un peu faible, probablement lié au recrutement un peu hétérogène.

Un conseil de formation pilote la mention (réunion semestrielle) en accord avec les équipes pédagogiques de chaque spécialité (réunion trimestrielle) et avec un conseil de perfectionnement (réunion bisannuelle). L'équipe pédagogique est constituée de nombreux enseignants-chercheurs et chercheurs (INRA, CNRS, IRD, CIRAD) aux compétences variées et complémentaires bien adaptées à la formation dispensée. Elle compte environ 70



enseignants-chercheurs et 170 intervenants extérieurs qui assurent respectivement 15 % et 40 % de l'enseignement présentiel en M1 et M2. La mention bénéficie d'un soutien administratif (un temps partiel de secrétariat). Un soutien supplémentaire en secrétariat existe pour la spécialité Bio-INGALE. Il n'y a pas d'indication dans le dossier sur la mise en place d'un portefeuille de compétences ou de livret de l'étudiant. L'évaluation des enseignements est réalisée de manière informelle et non-anonyme via un étudiant référent qui anime la réflexion. Il ne semble pas y avoir une évaluation des enseignements UE par UE. Les recommandations de la précédente évaluation ont bien été prises en compte, notamment celles pointant la trop grande complexité et le manque de lisibilité de l'ancienne formation de la mention *Biologie-géosciences-agroressources et environnement* (BGAE). Globalement, le pilotage de la mention pourrait être renforcé.

- Points forts :
 - Mention présentant une bonne cohérence pédagogique et une bonne lisibilité.
 - Très bon adossement à la recherche avec la participation de nombreux chercheurs à l'enseignement.
 - Bon adossement socio-économique avec un grand nombre d'intervenants extérieurs.
 - Equipe pédagogique pluridisciplinaire.
 - Flux d'étudiants suffisant et équilibré entre les différents parcours et spécialités.

- Points faibles :
 - Peu d'interaction avec d'autres établissements (co-habilitation, convention).
 - Relations internationales insuffisamment développées et/ou formalisées.
 - Evaluation des enseignements peu formalisée.

- Recommandations pour l'établissement :

La mention devrait mettre en place une évaluation plus structurée des enseignements avec comme suggestion un questionnaire (anonyme) au niveau de chaque UE à la fois pour le M1 et les M2. Cela permettrait une meilleure adéquation des enseignements aux besoins des étudiants. La structuration un peu complexe de la formation ne semble pas permettre une réorientation des étudiants dans un autre parcours (par exemple parcours recherche et professionnel).

Le positionnement international pourrait aussi être renforcé en officialisant les liens existant avec d'autres universités (Hanoï) ou en en créant d'autres. Un renforcement de l'enseignement de l'anglais serait opportun, avec une UE obligatoire en M2.

La mention gagnerait enfin en visibilité en définissant des objectifs communs ou socle de bases et en spécifiant mieux ce qu'apporte chaque spécialité. Cela permettrait aussi de mieux définir les prérequis nécessaires et d'améliorer la visibilité et l'attractivité pour stabiliser les effectifs. Une augmentation des flux (ou leur stabilité) pourrait être obtenue par la recherche de partenariats plus fort (en particulier pour BPT, IMHE).

Evaluation par spécialité

Biologie des plantes

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Montpellier 2.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité se focalise sur l'intégration des approches moléculaires dans les mécanismes physiologiques se rapportant à trois disciplines : le développement et l'adaptation des plantes, les interactions plantes-micro-organismes et l'écophysiologie de la plante dans son environnement. Elle est composée de deux parcours, *Biologie fonctionnelle des plantes* (BFP) et *Biotechnologie des plantes tropicales* (BPT). Le premier permet aux étudiants de s'engager ultérieurement dans la préparation d'un doctorat tandis que le deuxième les forme à la maîtrise des outils de génomique pour les plantes tropicales.

- Appréciation :

Le parcours *Biologie fonctionnelle des plantes* vise à former les futurs chercheurs des structures de recherche fondamentale dans les sciences du végétal. Les secteurs visés sont d'une part les organismes académiques (universités, CNRS, IRD, INRA et CIRAD), d'autre part les dispositifs de recherche appliquée au travers des partenariats avec des entreprises privées (par exemple Biogemma ou Syngenta). Le parcours *Biotechnologie des plantes tropicales* vise à former les étudiants aux techniques et stratégies de pointes de la génomique végétale dans le but de concevoir et de mener des projets de recherche finalisée destinés à l'amélioration des espèces végétales cultivées en milieu tropical. Les deux parcours se complètent bien car ils déploient des disciplines proches (génétique moléculaire et physiologie) mais sur des objets différents (biologie fondamentale ou biologie appliquée aux plantes tropicales). Il faut noter la volonté de développer la formation à l'international avec des UE en anglais en M2 du parcours BPT en plus d'une UE spécifique d'apprentissage de la langue.

L'insertion professionnelle à 6 mois est très bonne pour l'année 2011 (seule donnée disponible) car 64,7 % des 24 étudiants sont inscrits en doctorat et 29,4 % sont en emploi. Alors que la bonne insertion en doctorat est à souligner, aucune indication n'est fournie sur la nature des autres insertions professionnelles.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs et de quelques chercheurs (INRA, IRD) aux compétences variées et complémentaires bien adaptées à la formation dispensée. La présence dans l'équipe pédagogique de membres d'entreprises privées avec lesquelles la formation a des liens forts serait souhaitable pour être mieux en adéquation des besoins de ce secteur important. Le rôle des différents membres ainsi que les activités de l'équipe pédagogique sont peu clairs. De plus, le suivi et l'évaluation des enseignements ne sont pas clairement réalisés.

- Points forts :

- Très bonne visibilité et positionnement de la formation.
- Bon adossement à la recherche.
- Nombreux partenariats avec les entreprises au niveau régional et national.



- Points faibles :
 - Comme observé à l'échelle de la mention, le suivi et l'évaluation des enseignements sont peu ou pas formalisés.
 - Peu d'ouverture à l'international.
 - Pilotage de la spécialité peu clair en particulier dans l'organisation et les tâches des différents membres de l'équipe pédagogique.
 - Faible ouverture de l'équipe pédagogique au monde socioprofessionnel.

- Recommandations pour l'établissement :

Le dossier présenté comporte un certain nombre d'imprécisions qu'il conviendrait de corriger (nombre d'UE dispensées en anglais, proportion d'étudiants étrangers, nombre de personnes en formation continue, insertion hors doctorat).

Le pilotage gagnerait en efficacité avec la mise en place de procédures d'évaluation des enseignements par questionnaires individuels et anonymes.

Il serait souhaitable de renforcer la participation de professionnels extérieurs (entreprises privées) dans l'enseignement présentiel et d'accroître les effectifs, compte tenu des deux parcours de M2. Au vu des objectifs fixés pour BPT, il serait judicieux de mieux structurer le parcours à l'international avec la recherche d'association, de convention voire de co-habilitation avec des établissements étrangers.



Interactions micro-organismes / hôtes et environnement (IMHE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Montpellier 2.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Université Montpellier 1.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est centrée sur des connaissances et compétences de microbiologie fondamentale et appliquée aux aspects interactions microorganismes - environnement (lutte biologique, bioremédiation, bioénergie, par exemple). Les diplômés auront une vision globale sur les relations des micro-organismes avec leurs environnements naturels et « modernes » (hôpital, ville), et sur leurs réactions face aux modifications de ces environnements. Du point de vue professionnel, la spécialité IMHE propose des débouchés dans les grands organismes de recherche (Université, CNRS, INSERM, INRA, IRD, IFREMER, Institut Pasteur, Muséum National d'Histoire Naturelle), l'industrie, les sociétés de biotechnologies, les cabinets d'expertise et les services publics ministériels et territoriaux pour l'aide à la décision.

- Appréciation :

Les connections établies par la spécialité avec un important réseau d'entreprises locales et nationales est une plus-value importante. La formation professionnelle s'effectue notamment au travers de modules spécifiques « Projet de thèse » pour la finalité recherche ou « Gestion de projet » pour la finalité industrie, en partenariat avec des entreprises privées et dans le cadre des pôles de compétitivité (DERBI et TRIMATEC).

Les effectifs sont satisfaisants (23 à 13 étudiants en M1 et 19 à 20 en M2) avec une certaine variabilité en M1. Le taux de réussite est variable (77 à 95 %). Il est plus faible en M1, ce qui suggère un recrutement hétérogène. Pour l'année 2011 (seule donnée disponible), 6 mois après l'obtention du diplôme, 47 % des étudiants sont inscrits en doctorat et 27 % sont en emploi. Compte tenu du potentiel professionnalisant de cette spécialité, ces valeurs devraient être améliorées.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs et de chercheurs (INRA, CNRS, IRD, SupAgro) aux compétences variées et complémentaires bien adaptées à la formation dispensée, néanmoins la contribution des professionnels extérieurs du monde de l'entreprise mériterait d'être précisée. Le fonctionnement de l'équipe pédagogique (rôle des différents membres, tâches), les modalités de suivi des étudiants, ainsi que l'évaluation des enseignements ne sont pas clairement explicités.

- Points forts :

- Positionnement et structure de la formation très lisible.
- Bon réseau de laboratoires et de partenaires privés.
- Bon taux de poursuite en doctorat.

- Points faibles :

- Evaluation des enseignements peu explicite.
- Insertion professionnelle améliorable compte tenu du profil des étudiants.
- Partenariat avec le secteur privé peu lisible.
- Implication peu claire des professionnels dans l'équipe pédagogique.



- Recommandations pour l'établissement :

Le pilotage de la spécialité pourrait gagner en efficacité avec un meilleur suivi de l'évaluation des enseignements qui devrait être mis en place avec des questionnaires individuels et anonymes mais aussi en favorisant l'inclusion de représentants du secteur privé dans l'équipe enseignante. A cet égard, la création d'un parcours professionnel pourrait constituer une évolution intéressante.



Ingénierie alimentaire et des environnements (Bio-INGALE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Montpellier 2.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité se positionne au carrefour des biotechnologies, des industries agro-alimentaires, des environnements et de la santé humaine. Elle est organisée en deux parcours : *Sciences et procédés de l'agroalimentaire et de l'environnement* (SPAE) préférentiellement orienté vers les aspects procédés, et *Biodétection et biotechnologie* (Dtec-Bio) préférentiellement orienté vers la traçabilité.

L'objectif général de la formation est de former des experts en recherche et développement (R&D) et innovations technologiques dans les domaines industriels de l'environnement et de l'alimentation. La spécialité se situe à l'interface des sciences du vivant et des sciences de l'ingénieur. Les connaissances délivrées par ses deux parcours permettent aux étudiants d'avoir une compréhension approfondie des procédés et des produits via des approches multidisciplinaires (biologie, chimie, physique, informatique, procédés, nutrition).

- Appréciation :

Pour chaque parcours, les objectifs scientifiques et professionnels sont décrits en détail. La spécialité Bio-INGALE est très professionnalisante, en particulier le parcours Dtec-Bio qui a pour objectif la création d'entreprise. Plusieurs UE professionnalisantes sont proposées, par exemple « création et montage de projets en R&D », « environnement industriel et développement durable », « ingénierie bio-informatique appliquée », « création d'activité économique et gestion de projets », « les masteuriales ». Une initiative intéressante est la création d'un mini-congrès par les étudiants de M2, leur permettant de rencontrer les professionnels du secteur. Le cursus master en ingénierie (CMI) *Biologie, biotechnologie, biotraçabilité* est adossé au parcours Dtec-Bio.

La formation présente une bonne articulation avec la licence en privilégiant l'endo-recrutement. Les effectifs sont bons dans chaque parcours (15 à 22 étudiants en M1 et 12 à 23 en M2) avec une certaine variabilité en M2. Le taux de réussite est très bon (83 à 100 %). On relève un faible retour des enquêtes d'insertion (22 à 40 %). Cette dernière est variable, avec à 6 mois 60 à 50 % d'embauche en entreprises pour SPAE et Dtec-Bio, respectivement. Il est notable que parmi les étudiants de SPAE recrutés en entreprise, 39 % le sont en CDI, ce qui montre la bonne adéquation de la formation avec les métiers ciblés. Seul 10 à 23 % des étudiants sont inscrits en doctorat, ce qui est logique vu l'objectif professionnalisant de la spécialité. La moins bonne insertion des diplômés du parcours Dtec-Bio est attribuée à son positionnement trop généraliste. L'ouverture de la spécialité à l'international est faible.

Le pilotage de la spécialité est réalisé par un conseil de formation qui se réunit deux fois par an pour coordonner et gérer la mention et en particulier analyser le retour des étudiants. Un conseil de perfectionnement est également en place. Alors que le pilotage de la formation semble bien structuré, l'absence d'outils formels d'évaluation des enseignements par les étudiants est un facteur limitant pour un bon suivi du cursus. Il faut cependant noter la présence de deux associations d'étudiants qui participent au suivi de la formation : l'association Env'agrotech pour les diplômés du parcours SPAE et l'association BIOTRACE pour ceux du parcours Dtec-Bio.

- Points forts :

- Formation avec un fort profil professionnalisant.
- Originalité de certaines UE favorisant la création d'entreprise.
- Bonne intégration dans le dispositif de formation de l'établissement.



- Points faibles :
 - Insuffisance des dispositifs d'évaluation des enseignements et de suivi des étudiants.
 - Insertion décevante à l'issue du parcours Dtec-Bio.
 - Peu de lien à l'international.

- Recommandations pour l'établissement :

Le parcours Dtec-Bio devrait se spécialiser ou mieux intégrer les professionnels dans son offre de formation et peut-être ouvrir son réseau au niveau national voir international afin d'améliorer ses taux d'insertion. Son ouverture à la formation continue devrait être soutenue.

Un meilleur suivi de l'évaluation des enseignements devrait être mis en place, avec des questionnaires individuels et anonymes.



Observations de l'établissement

Montpellier, le 1^{er} juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et
des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation
des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veuillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

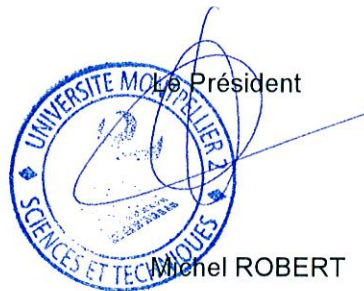
IUT Nîmes

Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).





Chapeau Composante

Nous remercions les rapporteurs pour leurs suggestions que nous avons intégrées dans la mesure du possible dans la construction de notre nouvelle offre Master LMD4.

Nous tenons par ailleurs à apporter quelques précisions générales qui concernent un grand nombre de mention sur le questionnement et commentaire des rapporteurs et sur la méthodologie suivie.

Il s'agit principalement des indicateurs d'insertion professionnels et du taux de réussite. Ces indicateurs sont centralisés par deux services dont l'un au niveau l'établissement (OVE : Observatoire de la Vie Etudiante) collecte les statistiques d'insertion à 30 mois, l'autre de la Faculté des Sciences pour l'insertion à 6 mois. Les taux de réussite sont collectés par le service Offre de Formation de la Faculté des Sciences. Nous voulons porter à l'attention de l'AERES qu'un grand nombre de formations a subi des restructurations lourdes lors du passage LMD2-LMD3 à la rentrée 2011. La mention BGAE a donné naissance à 4 nouvelles mentions : Eau, Géosciences, Biologie des Plantes et des micro-organisme, Biotechnologies et Bioprocédés, Ecologie Biodiversité ; certaines spécialités ont également été restructurées comme l'Informatique pour les Sciences de la mention Informatique ; d'autres comme la mention Chimie et Informatique ont choisi une ouverture décalée d'un an du M2 LMD3 par rapport au M1. La conséquence de ces faits est que les premières promotions de ces Masters version LMD3 évaluées dans le rapport AERES sont sorties à l'été 2012 voire 2013. Pouvoir donc juger sur l'attractivité de ces formations en ayant dans la meilleure des hypothèses une seul année de recul a, à nos yeux, une portée statistique assez limitée.